



L'islam est-il soluble dans la laïcité ?

C'est au tournant des années 1980 que l'islam a commencé à être perçu comme une menace pour la République laïque française. Sur fond de repli communautaire, de développement de l'islamisme. Et de terrorisme international.

Par **YVAN GASTAUT**

Maître de conférences

à l'université de Nice Sophia-Antipolis, Yvan Gastaut a publié *L'Immigration et l'Opinion en France sous la V^e République* (Le Seuil, 2000) et *Le Métissage par le foot* (Autrement, 2008). Il prépare, avec Pascal Blanchard et Naïma Yahî un ouvrage sur « La France arabo-orientale » aux éditions La Découverte (septembre 2013).



LOUNES MOHAMMED / GAMMA / EYEDea

Chaque vendredi, des musulmans se réunissent à la Grande Mosquée de Paris pour la prière, comme ici en 1987, dans l'une des salles accueillant 1 200 personnes.

Deuxième religion de France avec environ 5 millions estimés de croyants, dont la moitié de nationalité française, l'islam est devenu une composante de notre société. Mais cela ne se fait pas sans difficulté : la religion musulmane, reliée à la question de l'immigration, fait peur. L'inquiétude, suscitée à la fois par un développement parfois excessif de la pratique religieuse et par une visibilité accrue dans l'espace public, n'a pas faibli.

Si elle n'est pas facilement quantifiable, la montée de la pratique religieuse s'est amplifiée en trois décennies. Le nombre de lieux de culte s'est largement développé : 5 en 1965 ; 68 en 1975 ; 274 en 1980 ; 1 020 en 1990 ; 1 700 en 2000 et 2 100 en 2008. L'une des facettes très médiatisées de cette religion est l'essor de l'intégrisme qui, même s'il reste largement minoritaire, recrute chez les jeunes issus de l'immigration en manque de repères identitaires, notamment dans les « banlieues », lieu de formation et de diffusion de l'islamisme radical comme l'a montré l'affaire Merah en mars 2012. Ce Toulousain né de parents algériens est devenu un terroriste islamiste ayant perpétré les tueries de Toulouse et Montauban (7 morts) avant d'être abattu par la police au terme d'une tentative d'interpellation qui a duré 32 heures.

La peur de l'islam n'a pas toujours existé : longtemps,

la présence de travailleurs maghrébins que l'on appelait parfois « Musulmans » ou « Mahométans » ne provoqua aucune mobilisation sur les dangers de leur pratique religieuse. Si les discours xénophobes n'étaient pas rares, ils ne stigmatisaient pas l'aspect religieux. Au contraire, au cours des années 1970, l'islam avait été encouragé au nom du « droit à la différence », considéré comme un facteur de pacification de ces populations dont on pensait qu'elles n'étaient que provisoirement installées en France. Dans les usines, notamment à la régie Renault, des lieux et une pause pour la prière furent consentis à partir de 1975-1976 par des chefs d'entreprise soucieux d'améliorer les conditions de travail de leurs ouvriers immigrés.

Mais quelques années plus tard, la religion musulmane est brutalement sortie de l'ombre pour se placer au cœur de la vie publique comme un problème à résoudre. Entre fantasmes et réalité, sa gestion s'est révélée délicate.

LE RÉVEIL DE L'ISLAM

C'est au tournant des années 1980 que l'islam a été identifié comme un danger, au moment où les enfants de migrants de la « première génération » ont été placés sur le devant de la scène publique : en 1981-1982, les « étés chauds » des Minguettes, dans la banlieue de Lyon, marqués par les premières « rodéos » et voitures qui brûlent, ont fait prendre conscience qu'il existait une délinquance propre aux jeunes issus de l'immigration. En 1983, la Marche pour l'égalité et contre le racisme appelée « Marche des Beurs »¹ marquait, quant à elle, une revendication de reconnaissance et de dignité. Mais le mouvement n'était pas seulement social. Il allait parfois s'accompagner dans les années suivantes d'une revendication religieuse.

Le contexte international a été décisif. La révolution islamique en Iran, le déclin progressif de l'URSS après l'invasion de l'Afghanistan, le second choc pétrolier enfonçant la France dans la crise, la question du Proche-Orient, le développement du terrorisme international : tous ces éléments ont contribué à alimenter le « péril vert ». La peur de l'islam prenait place durablement dans l'espace public avec comme enjeu l'avenir de l'identité française.

La prise du pouvoir par l'ayatollah Khomeyni, en 1979 à Téhéran, marque un tournant décisif. Et lorsque le ton devint agressif envers les Occidentaux, annonçant un nouveau « printemps de l'islam » et un éventuel jihad contre l'Occident, l'attitude des Français changea totalement. Ce que nombreux observateurs analysaient comme le « réveil » de l'islam suscita alors de nombreux écrits : dès la fin de 1978, Maxime Rodinson constatait dans *Le Monde* « le réveil de l'intégrisme musulman », puis deux ouvrages, celui de Marc Kravetz, *Irano nox* en 1982, et celui de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, *Le Radeau de Mahomet* en 1983, tiraient la sonnette

« Dans les années 1970, on prônait le droit à la différence »

NOTE

1. La « Marche des Beurs » s'est déroulée de Marseille à Paris entre septembre et décembre 1983.



DOMINIQUE FAGET/APP

En 1983, la marche des Beurs exprime une demande de reconnaissance et de dignité. La revendication religieuse va bientôt s'y mêler.

d'alarme, avant celui de l'historien américain Bernard Lewis, *Le Retour de l'islam*, en 1985.

Dans le même temps, la figure du religieux fanatique, agent d'un complot contre la France, a nourri le discours xénophobe. Si ce « Musulman », terme de plus en plus accolé à tous les « Arabes » de France, était incapable de s'adapter aux valeurs de la société française et donc inassimilable, il devenait légitime de le renvoyer dans son pays d'origine. Pourtant une partie d'entre

eux étaient bel et bien français. Pour un sondage réalisé en 1985, à la question : « Entre les deux mots suivants, quel est celui qui correspond le mieux à l'islam ? », les Français interrogés répondent 19 % « paix » contre 60 % « violence » ; 12 % « progrès » contre 66 % « retour en arrière » ; 12 % « protection de la femme » contre 76 % « soumission de la femme » ; 15 % « tolérance » contre 71 % « fanatisme ».

C'est au cours des « années Mitterrand » que les discours sur une incompatibilité fondamentale entre civilisation occidentale et islam s'est développée dans l'opinion publique avec la conviction que l'islam interdit aux migrants et enfants de migrants musulmans tout compromis culturel avec la société française. « L'islamisation » du pays devient un thème favori de l'extrême droite et de son porte-parole, Jean-Marie Le Pen qui prononce des phrases du genre : « *Le chant du muezzin va remplacer dans les campagnes françaises la cloche de nos églises.* »

« NON AUX MOSQUÉES ! »

Inquiétude d'une nation en perte d'identité ou islamophobie active ? On assiste en tout cas dans ces années 1980 à une hostilité croissante contre l'érection de mosquées. Le cas de la mosquée de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, est exemplaire. Sa construction, envisagée dès 1978, en faisait le premier véritable lieu de culte musulman reconnu. Mais, lorsque le maire socialiste Paul Picard donna son agrément, la mobilisation contre le projet fut immédiate. Une association de défense « écologique » du Val-Fourré fut créée dans le seul but de s'opposer à la mosquée : une pétition recueillit 2 000 signatures et un tract anonyme intitulé « *Mantes ne sera pas La Mecque* », circula en ville. En dépit de cette ambiance lourde de menaces et d'incompréhension, la mosquée finit par voir le jour en 1981 grâce à la persévérance du maire.

Même problème à Annecy en 1980 : la décision d'édifier une mosquée sur le terrain appartenant à une paroisse jouxtant une école privée provoqua la colère des habitants du quartier. Une association qui dénonçait les risques d'« islamisation » du quartier recruta plusieurs centaines d'adhérents. Tirant profit du silence de l'administration, des actes de vandalisme empêchèrent sa construction.

Mais l'épisode le plus violent reste l'attentat, revendiqué par le groupuscule d'extrême droite, le club Charles Martel, contre la mosquée de Romans détruisant l'édifice inauguré en mai 1982. A Marseille et à Lyon, les projets de mosquée occasionnèrent eux aussi de nombreuses polémiques, marquées par l'inquiétude à tous les niveaux.

Il est vrai que, au cours des années 1980, ces peurs trouvèrent de quoi s'alimenter dans la montée,



KEYSTONE/EYEDEA

Discriminés, les ouvriers immigrés des usines Talbot-Poissy, en région parisienne, font grève en 1984 pour la reconnaissance de leurs droits, dont celui de prier.

PEUT-ON ENSEIGNER MAHOMET À L'ÉCOLE ?

Parler de l'islam en classe, et notamment évoquer la vie du Prophète, peut devenir cause de conflit.

L'enseignement du fait religieux à l'école est devenu un sujet sensible, facteur de division au sein de l'Éducation nationale mais aussi dans l'opinion publique. Depuis « l'affaire du voile » en 1989, sous la pression d'affirmations communautaires, mieux connaître les religions – pour mieux les pratiquer ou au contraire mieux les combattre – est progressivement apparu comme une nécessité dans la formation du citoyen. Un rapport sur « L'Enseignement du fait religieux à l'école laïque », remis par Régis Debray au ministre de l'Éducation nationale Jack Lang, avait préconisé en 2002 non pas un enseignement religieux mais un enseignement du religieux afin d'« informer des faits pour en élaborer des significations ». Évoquer certaines figures religieuses, à commencer par le Prophète de l'islam, peut se révéler dangereux.

L'école est donc loin d'être épargnée par ces controverses au sujet de l'islam. En 2004, Louis Chagnon, professeur d'histoire et de géographie du collège Georges-Pompidou à Courbevoise (Hauts-de-Seine), est poursuivi en justice par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) et la Ligue des droits de l'homme, soucieux du respect des minorités et de leurs croyances religieuses. Sa faute ? Louis Chagnon l'évoque lui-même dans le livre *L'école française et l'Islam* qu'il consacre à l'affaire : « J'avais abordé dans mon cours de 5^e la vie de Mahomet sous tous ses aspects et enseigné à mes élèves qu'après sa fuite à La Mecque en 622, il était devenu voleur puisqu'il avait organisé le pillage des caravanes de La Mecque et qu'il avait été un assassin puisqu'il avait fait égorger 600 à 900 Juifs en une journée. » Son inspecteur pédagogique jugeant ces propos « racistes » a convoqué l'enseignant en conseil de discipline qui lui a infligé un blâme. Cette affaire pose le problème de l'enseignement du monde musulman au sein d'un établissement public et laïque. Il est vrai que Louis Chagnon, candidat pour le Mouvement pour la France (MPF) aux élections législatives de 2007 et rédacteur de la revue nationaliste *Reconquête*, n'hésite pas à fustiger les musulmans. En 2008 toutefois, le tribunal administratif de Paris retire le blâme et condamne l'État à verser 1 000 euros à Louis Chagnon : l'affaire s'apaise, sans doute jusqu'à l'apparition d'une nouvelle polémique.

Certains sujets, comme l'histoire coloniale ou l'esclavage ou encore le fait religieux et les questions géopolitiques qui lui sont liées, deviennent des sujets « sensibles » : il faut surveiller son vocabulaire, édulcorer les formes. Devant tant de passion, le risque existe de voir mise en sourdine l'éducation à l'esprit

critique. A moins que l'on ne renonce tout bonnement à des pans entiers du programme. Un rapport remis par l'Inspection générale au ministre de l'éducation nationale François Fillon en 2005 l'atteste : il existe une difficulté à enseigner les textes fondateurs des grandes religions du Livre. Ainsi certains parents refusent que le professeur touche ou lise le Coran et tout ce qui a trait à l'histoire de la chrétienté ou du peuple juif suscite des contestations : refus d'étudier l'édification des cathédrales, d'admettre l'existence de religions préislamiques en Égypte ou l'origine sumérienne de l'écriture.

Dès lors, à moins d'edulcorer les faits, le risque est grand de renoncer à enseigner les questions inscrites au programme comme la Shoah, la guerre d'Algérie ou le conflit du Proche-Orient. Sur ce dernier thème, l'argument souvent avancé par les jeunes est celui d'une « guerre de religion » opposant Juifs et musulmans, à laquelle se superpose un conflit entre riches et pauvres. Les Palestiniens sont perçus comme les défenseurs démunis de l'islam contre des Israéliens très religieux soutenus par un riche impérialisme américain. En matière d'histoire des religions, les cours d'histoire sont concernés au premier chef : un manuel de 5^e publié par Belin a décidé de « flouter » une image médiévale de Mahomet au motif que des élèves pourraient être choqués à l'idée que l'on représente le Prophète. C'est toute la question de la liberté de l'enseignement et sa soumission à une censure religieuse qui est ici posée au nom du souci de l'intégration scolaire et sociale d'élèves issus de familles supposées musulmanes et discriminées.

Avec l'école, le monde du journalisme et les milieux intellectuels sont les plus concernés par l'information et l'analyse du fait religieux depuis la fatwa contre Salman Rushdie en 1989. Et les incidents se sont multipliés à partir des années 2000.

Y. G.



Sur cette miniature turque du XVI^e siècle, le Prophète, au visage caché, reçoit la révélation du Coran par l'archange Gabriel.

GÉNÉRATION TERRORISTE



KHALED KELKAL



ZACARIAS MOUSSAOUI

Abattu par les forces de l'ordre en 1995, Khaled Kelkal était l'un des responsables des attentats qui ont secoué Paris cette année-là. De son côté, Zacarias Moussaoui a été condamné à perpétuité pour sa participation aux attentats du 11 septembre 2001 à New York.

effective, de l'intégrisme et du terrorisme. L'attentat de la gare Saint-Charles, à Marseille, le 31 décembre 1982, fut le premier, sur le territoire français, imputé à l'intégrisme musulman, sans que l'on possède sur ce point de preuves formelles (en fait cet attentat sera plus tard attribué au terroriste Carlos). Le maire de Marseille et ministre de l'Intérieur Gaston Defferre exprima à cette occasion un sentiment partagé par beaucoup : « *La religion musulmane a pris un caractère nouveau en partie tout au moins : l'intégrisme se répand. J'ai constaté cela dans mes fonctions actuelles de ministre de l'Intérieur. Des consignes venues d'Iran prônent l'agression et la violence.* »

Puis, entre 1982 et 1984, des grèves dans le secteur automobile auxquelles les ouvriers maghrébins ont pris une part prépondérante, nourrissaient à leur tour la crainte d'une dérive intégriste cette fois-ci dans les usines. Au début de 1983, le ministre du Travail Jean Auroux, pour se dédouaner de la radicalisation d'une agitation sociale mal maîtrisée par le gouvernement socialiste, n'hésita pas à montrer du doigt les immigrés et leur religion : « *Il existe à l'évidence une donnée religieuse et intégriste dans les conflits que nous avons rencontrés, ce qui leur donne une tournure qui n'est pas exclusivement syndicale.* » Cette crainte de voir se transformer une revendication sociale en agitation intégriste était bien illustrée par l'humoriste Thierry Le Luron caricaturant les propos du « Français moyen » : « *Les Arabes de chez Talbot font les trois-huit : huit heures de grèves, huit heures de syndicat et huit heures de prières.* »

LE « TERRORISME D'ALLAH »

Un sommet fut atteint avec la vague d'attentats terroristes qui secoua la France au milieu de la décennie 80 : le 7 décembre 1985, des bombes explosèrent dans deux grands magasins parisiens. Quelques mois plus tard, le 17 septembre 1986, une nouvelle explosion eut lieu à Paris, rue de Rennes. Les trois attentats firent en tout 13 morts et 325 blessés. Ils intervenaient dans

le contexte de fortes tensions au Proche-Orient. On a pu les imputer alternativement aux terrorismes iranien, palestinien, voire libanais. Et l'angoisse redoubla : l'heure du « terrorisme d'Allah » semblait venue et *Le Nouvel Observateur* du 19 septembre 1986 n'hésitait pas à nommer Paris « *Beyrouth-sur-Seine* ».

D'un autre ordre, l'affirmation d'une identité musulmane radicale chez des jeunes de la « seconde génération », dont la plupart avaient la nationalité française, déstabilisait l'opinion. Le recours à l'intégrisme n'était-il pas favorisé par les difficultés quotidiennes de ces jeunes gens et les discriminations dont ils étaient l'objet, notamment sur le marché du travail ?

C'est avec ces questions pour toile de fond qu'éclata à l'automne 1989 la première affaire du voile qui, pendant quinze ans,

jusqu'à la loi de 2004, n'a quasiment pas quitté le débat public. Cette affaire très médiatisée des jeunes filles voilées d'un collègue de Creil, tout en alimentant le débat sur la « question de l'immigration » et en ravivant la question de la laïcité, est apparue comme l'un des multiples indicateurs attestant la radicalisation de l'islam en France. Une radicalisation dont il est toujours difficile de mesurer l'ampleur. Selon les chiffres des Renseignements généraux, diffusés par le ministère de l'Intérieur, il y aurait eu 1 256 cas de jeunes filles voilées dans les établissements scolaires publics à la rentrée 2003, parmi lesquels 20 cas jugés « difficiles » et 6 exclusions. En 2012, le ministre de l'Éducation Vincent Peillon est interpellé sur le cas des mères voilées à l'école, entorse faite à la laïcité. Cette évolution, perceptible dans les hôpitaux, les prisons et autres services publics était inséparable du contexte international.

Au cours de l'année 1994, les regards se braquèrent sur l'Algérie, minée par la guerre civile mettant aux prises les islamistes du Front Islamique du Salut (FIS) avec sa branche activiste le Groupe Islamique Armé (GIA) et les militaires liés au pouvoir. A la suite de l'assassinat de cinq Français à Alger le 5 août, 17 militants et sympathisants islamistes étaient assignés à résidence à Folembray (Aisne). Quelques jours plus tard, le 26 août, un attentat contre des touristes européens occasionnant la mort de deux Espagnols était perpétré dans un hôtel de Marrakech par des jeunes français issus de l'immigration préparés à l'action violente dans des stages paramilitaires organisés sur le territoire algérien. Puis, le

« Le GIA algérien prévoit des stages de formation à la terreur »

26 décembre, la spectaculaire prise d'otages de l'airbus d'Air France, qui effectuait la liaison entre Alger et Paris, entraîna le décès de trois passagers. L'opinion, suivant l'évolution des faits à la télévision, était secouée.

Une décennie après les « bombes musulmanes » de 1985-1986, une nouvelle vague d'attentats frappait Paris en 1995 : le 25 juillet à la station de métro Saint-Michel (8 morts, 150 blessés), le 6 octobre à la station Maison-Blanche (18 blessés) et le 17 octobre à la station Musée-d'Orsay (30 blessés).

ÉVITER LES DÉRAPAGES

L'un des responsables de ces actes terroristes était un jeune Franco-Algérien de 24 ans : Khaled Kelkal. Ce fils de famille nombreuse de Vaulx-en-Velin avait effectué ses études au lycée La Martinière à Lyon. C'est à cette époque qu'il avait basculé dans la délinquance. Emprisonné à plusieurs reprises entre 1990 et 1993, il avait subi dans l'univers carcéral l'influence des milieux intégristes. Au point qu'à sa sortie, il avait fréquenté la mosquée Bilal de Vaulx-en-Velin, puis effectué un voyage à Mostaganem (Algérie) où il avait été pris en main par le GIA qui l'avait formé à la technique des attentats. Son équipée, révélatrice du parcours de ces « Beurs » gagnés par l'intégrisme, se termina tragiquement le 29 septembre 1995 : dix-sept ans avant celle de Mohammed Merah, sa mort, lors d'une fusillade avec les gendarmes, fut retransmise presque en direct par la télévision.

« Depuis 1990, la volonté politique d'organiser l'islam de France »

Le cas Kelkal était loin d'être isolé. De véritables réseaux s'étaient formés dans l'Hexagone : le 1^{er} novembre 1995, l'un d'entre eux, dirigé par Boualem Bensaïd, islamiste algérien, chef de guerre du GIA en France, fut démantelé alors qu'il s'appropriait à placer une voiture piégée sur un marché de la région lilloise. Bensaïd fut condamné à perpétuité, reconnu coupable d'avoir participé aux attentats de 1995.

Ces faits divers jetaient une lumière crue sur le lien entre immigration, terrorisme et intégrisme islamique. La confusion risquait de s'installer entre des criminels agissant au nom de l'islam et l'ensemble de la population musulmane de France, plutôt paisible.

Certains signes en effet semblaient prouver que dans leur majorité les musulmans vivant en France étaient intégrés. La guerre du Golfe en 1991 n'avait provoqué aucune dérive. Pour les pouvoirs publics comme pour l'opinion, il était maintenant clair qu'il fallait, pour



En 2004 à Paris, Dalil Boubakeur, président du Conseil français du culte musulman (CFCM), appelle à la libération des journalistes Georges Malbrunot et Christian Chesnot, retenus en otages en Irak. Cet homme de religion convaincu des vertus de la laïcité prend ses distances avec les partisans de la burqa.

DES CARICATURES QUI METTENT LE FEU AUX POUDRES

En septembre 2005, « l'affaire des caricatures de Mahomet », une série de douze dessins satiriques publiés dans un journal danois dont l'un d'entre eux représente le Prophète vêtu d'un turban en forme de bombe, provoqua une forte indignation dans les milieux musulmans dans toute l'Europe, mais aussi, à l'opposée, des manifestations de soutien à la liberté d'expression. En France, l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* et son directeur Philippe Val qui avaient choisi de publier quelques-unes de ces caricatures étaient aussitôt poursuivis pour « injure raciale » mais relaxés en mars 2007 par le tribunal correctionnel de Paris. En septembre 2006, le philosophe Robert Redeker, après avoir publié, lui, dans *Le Figaro* une tribune très virulente intitulée « Face aux intimidations islamistes, que doit faire le monde libre ? », reçut des menaces de mort. L'« affaire Redeker » provoqua une division des intellectuels sur le rapport à l'islam : que peut-on dire d'une religion ? Jusqu'où peut-on aller dans la critique et dans la satire ? Après un incendie de ses locaux le 2 novembre 2011 et le piratage de son site internet, le 19 septembre 2012, *Charlie Hebdo* désormais dirigé par Charb, défraie à nouveau la chronique en publiant de nouvelles caricatures sur le prophète (l'une d'entre elle présente un Mahomet dénudé dans une parodie d'une scène du film de Jean-Luc Godard *Le Mépris*) qui suscitent la colère du CFCM et les réticences du Premier ministre Jean-Marc Ayrault désapprouvant « tout excès ».

Y. G.



Publiée dans la presse danoise en septembre 2005, cette caricature du Prophète en terroriste suscite une polémique assortie de menaces de mort. En France, *Charlie Hebdo*, qui prend le relais, est poursuivi en justice, mais relaxé en mars 2007.

éviter les dérapages, organiser le culte d'une religion bien mal considérée : pas assez de mosquées, pas assez de carrés musulmans dans les cimetières, ni d'aumôneries musulmanes dans les prisons.

Encore fallait-il résoudre l'épineux problème des instances représentatives. Coexistaient alors différentes structures autonomes, telles que l'Association des étudiants islamiques de France (AEIF) créée en 1963, l'association Foi et pratique créée en 1968, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) créée en 1983, proche du mouvement des Frères musulmans

plus radical, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) créée en 1985, la Grande Mosquée de Paris (GMP) prônant un islam modéré.

Première tentative d'organisation, le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF), lancé à l'initiative du ministre de l'Intérieur Pierre Joxe, en mars 1990, se donna pour mission de concilier religion musulmane et laïcité en vue d'un « islam français ». L'essai fut infructueux faute de soutien, d'entente et de volonté. L'idée faisait néanmoins son chemin. En décembre 1995, un deuxième essai était lancé, mais échouait à son tour.

La troisième tentative sembla plus solide : une réflexion laborieuse engagée par le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement en octobre 1999 s'est concrétisée par la création d'un Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) en 2001, accompagné de 25 Conseils Régionaux du Culte Musulman (CRCM). L'ensemble sera effectivement mis en place en 2003 à la suite d'élections qui ont vu la victoire des tendances les plus radicales de l'UOIF et la FNMF. Mais entre-temps, les attentats du 11 septembre 2001 avaient provoqué un tournant majeur mettant en lumière un système mondialisé de terrorisme islamique au sein duquel se trouvent des « jeunes des banlieues » français partis « se former » en Afghanistan ou ailleurs, à l'image de Zacarias Moussaoui condamné à perpétuité aux États-Unis dans le cadre de l'enquête sur les attentats. Ce Français d'origine marocaine, né en 1968 à Saint-Jean-de-Luz, a effectué des études supérieures à Perpignan. Indubitablement, le nombre de terroristes islamistes en France, bien que faible proportionnellement, a connu une nette progression depuis les événements de New York.

À côté d'actes spectaculaires et ponctuels, les pratiques liées à un intégrisme « ordinaire », conséquences d'une ré-islamisation par le bas, ont connu des développements parallèles. L'islam intégriste représenterait environ 5 % de la population musulmane.

UN CHANTIER POUR L'AVENIR

Moment de rupture, le début des années 1980 est donc marqué par l'émergence soudaine du problème de l'islam. Depuis, les Français s'interrogent sur la manière de faire de cette religion un élément constitutif de l'identité nationale. La question de l'islam a plutôt été perçue comme une entrave au processus d'intégration qui, par ailleurs, connaît des avancées significatives. Cette religion est progressivement devenue une ligne de clivage au sein de la société française, les valeurs républicaines semblant mises en péril dans une ambiance passionnée. Pour l'heure, le repli communautaire et le développement de l'islamisme imbriqué à un contexte international toujours menaçant ne permettent aucun apaisement. La conviction qu'il existe une « dérive intégriste des banlieues » reste forte, alimentée par le comportement de quelques groupes minoritaires décidés à faire de l'islam radical un recours contre l'équilibre républicain. Alors que la tendance à faire du ramadan une fête de plus en plus populaire et que des concessions sont faites dans le cadre scolaire, comme l'adaptation des menus dans les cantines et plus, largement dans l'espace public envers l'expression des différentes croyances religieuses, l'enracinement d'un islam laïque français reste un chantier pour l'avenir. ■